

Info PV - Intégration des cartes FVP sur SwissPass

Il est important de faire la distinction entre les produits SwissPass et FVP. Vous trouverez des informations et des réponses concernant le SwissPass sur www.swisspass.ch. Il n'y a sur ce site aucune information ni réponse concernant les FVP. Les guichets des transports publics et les Centres de voyages (il est conseillé de prendre rendez-vous) répondent également à toutes les questions concernant le SwissPass. Une aide est aussi proposée pour la création d'un compte SwissPass et la commande de la carte SwissPass.

Dans la lettre des CFF du 14 octobre 2025 sur le remplacement de la carte FVP bleue par le SwissPass, une autre adresse Internet est mentionnée pour la création d'un compte et la commande du SwissPass via Internet. Le lien entre les FVP et le SwissPass doit ensuite être créé sur cette page.

Toutes les questions concernant le produit FVP doivent être adressées au Contact Center de Brigue ou au Service FVP. Les questions concernant les FVP peuvent également être posées aux guichets et aux Centres de voyage des entreprises.

Recommandation de l'Alliance SwissPass

Tout le monde devrait commander le SwissPass avant la fin de l'année, même si les cartes bleues sont valables jusqu'en 2027. Si, par exemple, un abonnement de remplacement doit être créé en cas de perte de la carte bleue, cela ne sera possible qu'avec l'activation du SwissPass. À partir de 2026, il n'y aura plus de production de cartes bleues ni de cartes de remplacement.

Questions et réponses (FAQ)

Retraités et proches sans adresse électronique :

Il ne reste plus qu'à se rendre à une gare desservie ou dans un Centre de voyages pour commander le SwissPass. Dans ces derniers, il faut prendre rendez-vous par Internet. Le numéro de client SwissPass doit ensuite être communiqué au service FVP afin qu'un lien FVP puisse être créé.

Plusieurs tentatives pour vérifier l'identité

La photo de la pièce d'identité doit être claire et nette. Cela ne fonctionne pas lorsque les objets se chevauchent ou lorsque vos doigts sont dans le champ de l'objectif. Placez la pièce d'identité sur un support neutre et réglez bien la distance pour la photo afin que les contours soient bien nets.

Choix du navigateur et saisie des données

Tous les navigateurs connus sont acceptés, y compris Firefox et autres. Si cela ne fonctionne pas, vérifiez les autres paramètres et autorisations. Toutes les informations nécessaires, telles que numéro de carte FVP, adresse e-mail et mot de passe, doivent être préparées. Si aucune saisie n'est effectuée pendant trop longtemps, par exemple lors d'une recherche, le programme s'interrompt. Il faut alors recommencer depuis le début.

Photo d'identité

Il est également possible de prendre un selfie avec des lunettes. Il est important que les lunettes ne reflètent pas la lumière, par exemple lors d'une photo avec flash. Les yeux doivent être clairement visibles à travers les lunettes. Si une condition n'est pas remplie, le selfie doit être refait, car la photo sera rejetée. Il s'agit d'un processus automatisé qui peut parfois s'avérer fastidieux.